



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

DDCS du Morbihan



PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU SPORT

Le SNU constitue une opportunité pour les associations sportives et les collectivités territoriales de s'adresser aux jeunes et d'échanger avec les pratiquants, les licenciés et les bénévoles de demain. Par leur vitalité et leur ancrage territorial, les associations sportives et les collectivités territoriales sont des partenaires privilégiés pour la réussite du dispositif.

DOMAINE(S) CONCERNE(S) :

Citoyenneté, éducation, santé, solidarité, sport.

TYPE DE STRUCTURES CONCERNEES :

Associations, collectivités, établissements publics, autres organismes à but non lucratif.

MOTS CLES :

Sport, solidarité

FORMAT DE LA MISSION :

La mission peut s'effectuer de manière continue (12 jours) ou perlée (84 heures).

EXEMPLES DE TÂCHES REALISABLES :

- **Action 1** : appui des éducateurs pour l'animation sportive
- **Action 2** : aide à la préparation d'une manifestation (compétition, etc.) ;
- **Action 3** : aide au déploiement des projets d'accessibilité (handicap) ;
- **Action 4** : aide au déploiement des projets de citoyenneté (lutte contre les inégalités de pratique, lutte contre les discriminations, enjeux environnementaux) ;
- **Action 5** : aide à l'accueil (informations sur la mise en œuvre des gestes barrières dans le cadre de la crise COVID-19).

CONTRAINTES PARTICULIERES :

La mission ne pourra être réalisée qu'en appui d'une équipe mobilisée sur cette action. Elle ne pourra être réalisée de manière complètement autonome par le jeune.

CONTACTS :

Contact DDCS : ddcs-snu@morbihan.gouv.fr

Plateforme SNU pour le dépôt de la mission : <https://admin.snu.gouv.fr/>